

Le 26 mars 2025

Madame Élise Naud
Responsable de la participation publique
Office de participation publique de Longueuil
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Objet : Réponses à la lettre de l'Office sur les suivis des soirées d'information de la démarche participative sur la Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers

Madame,

Par la présente, nous souhaitons apporter quelques réponses additionnelles et certaines précisions aux questions reçues lors des quatre soirées d'informations de l'Office de participation publique de Longueuil tenues dans les quatre cœurs de quartiers sujets de la présente démarche consultative.

Ces réponses sont le fruit de diverses validations effectuées auprès des équipes de la Ville responsable des dits projets concernés par la démarche (Direction du Génie, Direction des biens immobiliers, Direction de la culture, du sport et du développement des communautés).

POUR LE CŒUR DE QUARTIER DU CHEMIN DE CHAMBLY

- 1) Quel est l'échéancier prévu pour la réparation de la piscine du parc Lecavalier ainsi que les justifications du délai ? Pourquoi la piscine n'a pas été réparée en même temps que la réfection du parc ?**

Selon le Programme triennal d'immobilisations (PTI 2025-26-27) de la Ville de Longueuil, la réalisation des travaux de réfection de la piscine Lecavalier est prévue en 2028. D'autres projets priorisés par la Ville justifient le délai encouru pour la réalisation de ces travaux. Considérant que les coûts de réfection de la piscine Lecavalier sont estimés à environ 11,5 millions de dollars et considérant que d'autres projets ont été priorisés sur celui-ci, la réfection du parc s'est faite en amont. À noter que nous sommes actuellement à finaliser le prochain Programme triennal d'investissement (PTI 2026-27-28) et que l'échéancier est sujet à confirmation suite à l'adoption de ce PTI en juillet prochain.

2) Quel est le bilan des projets de marchés saisonniers éphémères ayant eu lieu à divers endroits dans la ville, notamment celui qui s'est tenu dans le stationnement du 1 boulevard Curé-Poirier ?

La Ville de Longueuil a produit deux documents pour faire le bilan des marchés saisonniers longueillois, notamment une liste de critères nécessaire à la recherche et la sélection d'un site. Ces deux documents sont disponibles séparément et seront transmis à l'Office.

Il est à noter que le marché saisonnier du 1, boul. Curé-Poirier a dû être relocalisé pour diverses raisons :

- Pour développer le marché et ajouter une programmation d'activités ;
- Pour avoir accès à des espaces verts et offrir un lieu plus invitant ;
- Pour se rapprocher de la population de quartier ;
- Pour faire partie d'un environnement avec un achalandage déjà existant (bibliothèque Jacques-Ferron).

3) Pouvez-vous nous partager la liste des lieux culturels pour le secteur du chemin de Chambly, tel qu'identifié dans le cadre de cette démarche ?

La liste des lieux culturels pour le secteur du chemin de Chambly comprend :

- Le Théâtre de la Ville, situé au 150 rue De Gentilly Est;
- Le Centre d'expositions Plein sud, situé au 150 rue De Gentilly Est, local D-0626;
- La bibliothèque Georges-Dor, située au 2760 chemin de Chambly.

À proximité du secteur, il y a aussi :

- La Maison de jeunes Kekpart, située au 1000 boulevard Roland-Therrien;
- Les Mutins de Longueuil, situé au 733 rue Saint-Jean;
- La Société historique et culturelle du Marigot, située au 440 chemin de Chambly.

POUR LE CŒUR DE QUARTIER COTEAU-ROUGE, SAINTE-HÉLÈNE ET CURÉ-POIRIER

Aucune question nécessitant un suivi.

POUR LE CŒUR DE QUARTIER DU BOULEVARD CHURCHILL

4) En lien avec des questions posées, les commissaires aimeraient obtenir de l'information et la documentation concernant la réflexion entamée par la Ville de Longueuil sur les équipements récréatifs et collectifs du pôle du parc Empire.

La démarche en cours propose une mise à jour de la programmation de ce parc afin de souscrire aux objectifs des plans d'action de plusieurs plans directeurs, notamment le Plan directeur des parcs canins, installations aquatiques extérieures ainsi que la Stratégie de résilience aux fortes pluies. Aucun plan ne peut être partagé à cette étape de l'analyse, les orientations ne sont pas encore finales et les documents sont préliminaires.

Il est nécessaire de revoir la programmation et l'équilibre de ce site afin d'avoir un impact positif sur les enjeux du secteur en matière de gestion des eaux pluviales et d'offre de services aux citoyens. Le processus de réflexion s'insère aussi dans un projet de réaménagement complet du 156 Churchill,

arrimé avec le Plan directeur des bâtiments communautaires et le plan d'action d'optimisation, pour lequel une vision actuelle est nécessaire.

Pour consulter la délimitation du périmètre à l'étude pour le pôle Empire, voir la figure 1 ci-dessous.



Figure 1 : Délimitation de la zone à l'étude du pôle Empire

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4

POUR LE CŒUR DE QUARTIER DU NOYAU VILLAGEOIS DU VIEUX SAINT-HUBERT

5) En lien avec une question posée, les commissaires souhaiteraient obtenir les projections démographiques utilisées par la Ville de Longueuil dans la planification du territoire.

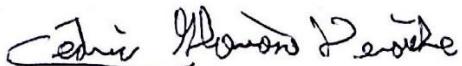
La Ville de Longueuil utilise les projections démographiques disponibles et diffusées par l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans son rapport intitulé : *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071*. La plus récente version de ce rapport se retrouve [ici](#).

Dans le cadre de la planification de l’aménagement du territoire et des besoins en infrastructures, la Ville a également réalisé divers inventaires quant au potentiel de développement, en tenant compte des opportunités de développement et de redéveloppement sur le territoire. Ces scénarios tiennent notamment compte de la densité minimale de développement exigée par le Plan métropolitain d’aménagement et de développement (PMAD). Cette analyse confirme que le potentiel théorique de développement de la Ville, incluant les espaces vacants à développer et ceux comportant un potentiel de redéveloppement, est d’un peu plus de 55 000 logements sur l’ensemble du territoire de Longueuil. Aucun rapport public n’est cependant disponible.

La participation de la Ville à ces soirées d’informations représente un exercice d’humilité pour ses divers représentants. C’est aussi une occasion unique d’être à l’écoute des préoccupations et des besoins exprimés par les habitants du secteur. Par conséquent, ces soirées ont été très enrichissantes, avec de nombreuses opinions exprimées et plusieurs échanges d’expériences personnelles. Nous en prenons bonne note, et ce, dans le but d’améliorer continuellement nos processus, nos efforts de communication publique et nos actions en matière de planification urbaine.

Nous désirons remercier tous les participantes et les participants à cette démarche consultative pour leurs précieuses contributions. Nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire ou tout complément d’information qui pourrait s’avérer nécessaire.

Je vous prie d’agrérer, Madame Naud, mes salutations les plus distinguées.



Cédric Glorioso-Deraiche
Conseiller en développement urbain – Bureau de développement économique
Direction du développement

Pièces-jointes : *Critères recherche et sélection d'un site & Bilan résumé 2024 – Marché saisonnier.*

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4

CRITÈRES DE RECHERCHE ET SÉLECTION D'UN SITE DE MARCHÉ

MARCHÉ SAISONNIER DE LONGUEUIL

Trouver un lieu rassembleur, connu de la majeure partie de la population de l'arrondissement, un site fréquenté où on retrouve d'autres activités qui peuvent fournir une clientèle potentielle au marché ou le faire connaître.

Afin de répondre aux normes du MAPAQ :

- le site doit posséder une grande surface dure (asphalte ou ciment) pour y installer les chapiteaux à vocation alimentaire (interdit sur la pelouse, terre, gravier, etc.)
- un accès à des installations sanitaires est obligatoire (toilettes)
- pour les marchands, l'accès à l'eau chaude et l'eau froide est obligatoire afin de laver régulièrement les mains, les ustensiles, outils et appareils.

Le site doit offrir un accès à l'électricité avec une bonne capacité de courant pour les appareils des marchands et le système de son de la Ville.

Un site agrémenté d'arbres et de verdure est de loin préférable à un espace uniquement minéralisé

- afin d'être plus attrant pour la clientèle et de fournir des zones où les citoyens-nes et leurs familles peuvent être au frais, relaxer et passer du temps
- de fournir des endroits plus frais (ex. : sous les arbres) pour y loger certains des chapiteaux dont la marchandise est plus fragile et périrait en plein soleil

Le site et la disposition des chapiteaux doivent permettre l'accès et le passage des véhicules

- des diverses équipes de la Ville qui travaillent à la livraison et au montage des équipements
- des véhicules d'urgence du SPAL et du SSIAL (police et pompiers) dont certains ont besoin d'une largeur spécifique (ex. : camions d'incendie avec empattement pour les nacelles)
- des commerçants qui livrent leur marchandise.

Le site doit pouvoir être aménagé de manière à placer des éléments protégeant l'accès au site ou réduisant grandement la possibilité d'accélération de véhicules (enjeu des camions béliers).

Dans le cas d'une fermeture de rue, le site ne doit pas empêcher l'accès aux résidences privées, ni aux commerces.

Le Marché doit être placé sur le terrain d'un endroit public afin de faciliter l'application des règlements municipaux dans l'organisation du marché.

CRITÈRES DE RECHERCHE ET SÉLECTION D'UN SITE DE MARCHÉ

MARCHÉ SAISONNIER DE LONGUEUIL

Le site doit posséder une bonne capacité de stationnement à proximité afin d'accueillir

- les camions de la Ville si certains demeurent sur le site
- les véhicules de livraison des marchands,
- les véhicules de l'équipe de l'organisme partenaire qui coordonne le marché
- les véhicules des citoyens-nes qui ne sont pas en déplacement actif.

L'objectif est d'éviter toute congestion qui nuirait aux déplacements des résidents du secteur et de leurs invités.

MARCHÉ SAISONNIER DE LONGUEUIL

Résumé – été 2024

Le Marché saisonnier de Longueuil est réalisé en collaboration avec La Croisée de Longueuil inc., le Marché ambulant de Saint-Hubert et la Fondation Tout pour les Enfants.

Arrondissement du Vieux-Longueuil

Samedis 6 juillet, 13, 20 et 27 juillet 2024

19 à 21 marchands

Arrondissement de Saint-Hubert

Samedis 3, 10, 17 et 24 août 2024

17 à 21 marchands

Arrondissement de Greenfield Park

Samedis 7, 14, 21 et 28 septembre 2024

30 marchands

CONSTATS GÉNÉRAUX

L'achalandage du Marché saisonnier varie selon les lieux, les semaines de l'été, la promotion, la visibilité, la disponibilité des produits offerts et les conditions météorologiques.

Chaque site peut accueillir un nombre variable de marchands et pose ses limites en matière de développement.

En général, les marchands proviennent de la Montérégie et offrent une gamme de produits frais, locaux et variés.

Une programmation d'activités anime les lieux et rejoint les familles.
